

Le RPCU félicite le ministre Barrette qui se porte à la défense des plus vulnérables

Montréal, 30 septembre 2014 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, félicite M. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, pour sa prise de position en faveur des personnes les plus vulnérables en refusant que l'on coupe dans les services qui leur sont offerts.

« Les usagers n'en attendaient pas moins de la part du ministre qui prouve ainsi son refus de faire des coupes sans cœur » s'est réjoui M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Dans le contexte de la réforme actuelle des soins de santé et des services sociaux, cela augure bien pour la suite des choses et sur les intentions du ministre. Nous l'appuyons sans réserve dans ses efforts pour une meilleure prise en charge des usagers et une plus grande accessibilité en coupant dans la bureaucratie » a indiqué M. Blain.

D'ailleurs, dans son dernier rapport annuel, le RPCU rappelait aux membres des conseils d'administration des établissements qu'ils devraient mieux remplir leur rôle lorsque vient le temps de faire des coupes.

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, défend les droits des usagers et représente les 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744

rpcu

